



Manifestation sportive Canoë-kayak Slalom 25 & 26 janvier 2020



- 1)Présentation de l'association Pont d'Ouilly Loisirs
- 2)Présentation de l'évènement
 - a. Programme
 - b. Informations Courses de slalom FFCK
 - c. Informations Slalom Extrême
- 3)Accès
- 4)Hébergement
- 5)Contacts
- 6)Partenaires

Pont d'Ouilly Loisirs

La création en 1982 du **Foyer Rural de Pont d'Ouilly** est le résultat de la mobilisation d'habitants qui souhaitent dynamiser le village par la mise en place d'animations à destination de la population locale.

La fermeture de la Fédération des Foyers Ruraux du Calvados en 2002, a amené les élus à faire le choix d'affilier l'association à la **Ligue de l'Enseignement du Calvados**.

Depuis 2015, notre association est dénommée « **PONT D'OUILLY LOISIRS** ».

Bien plus qu'une simple structure de tourisme, le projet politique de l'association a une dimension sociale forte. Il est avant tout un réel projet social de territoire. Les différentes sections doivent s'inscrire complètement dans la logique de l'association et décliner ses valeurs à travers ses actions et son fonctionnement.

Les principes suivants doivent être le socle commun de toutes nos actions:

- Favoriser l'accessibilité des loisirs sportifs, éducatifs, culturels et artistiques pour tous ;
- Créer du lien social ;
- Privilégier l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel ;
- Intégrer le respect de la différence au cœur de nos actions;
- Participer à l'animation du territoire;
- Prôner le goût de l'effort et de la performance, sans en faire une priorité absolue ;
- Favoriser la mixité sociale ;
- Impliquer, responsabiliser les adhérents pour permettre une gouvernance partagée.
-

Huit grands principes dont chaque adhérent, chaque salarié, doit à la fois être convaincu mais également les faire vivre.

L'adhérent et l'habitant sont au cœur du projet de l'association. Pour ce faire, les actions de l'association doivent permettre aux habitants de Pont d'Ouilly et des communes environnantes de **s'informer, de s'épanouir, de partager des idées, de faire des rencontres, de produire une dynamique de solidarité** et d'agir par l'intermédiaire du bénévolat.



Ainsi, l'association « **Pont d'Ouilly Loisirs** » a pour objet d'organiser des activités de loisirs s'inscrivant à la fois dans le champ de l'animation locale (telles que des animations, manifestations et loisirs à destination de la population locale, qu'ils soient sportifs, culturels et éducatifs) mais également dans le champ de la pratique sportive (de manière non exhaustive : location de canoës, Parc Acrobatique en Hauteur, activités sportives encadrées, hébergements collectifs...).

L'association se revendique de l'Education Populaire : en complément des actions de l'enseignement formel (de l'école), **c'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie.**

L'évènement

La section Canoë Kayak de Pont d'Ouilly Loisirs vous invite à un week-end de folie le samedi 25 et le dimanche 26 janvier 2020 !

Deux courses officielles FFCK de canoë-kayak de slalom seront organisées, la première le samedi après-midi, et la seconde le dimanche toute la journée. En plus de ces courses, nous organisons un Slalom Extrême nocturne le samedi soir.

De nombreux lots seront à gagner !

Ce sont plus de 200 bateaux qui vont venir concourir sur les eaux du Noireau dans le bassin d'eaux vives de la Potiche, à Pont d'Ouilly. Les compétiteurs viendront de toute l'inter-région Nord-Ouest, allant de la Bretagne, des Pays de la Loire, la Normandie, L'île de France et la région Haut de France.



Le programme

Samedi 25 janvier	7h -11h : Navigation libre sous la responsabilité des clubs A partir de 10h : Retrait des dossards par club 11h-12h : Montage du parcours Course 1 12h : Réunion des Juges Course 1 13h-15h : Course 1 - Qualification 16h00-18h00 : Course 1 - Finale 19h-21h : Slalom Extrême
Dimanche 26 janvier	Dès 8h : Retrait des dossards 9h : Réunion des Juges Course 2 10h : Course 2 - Qualification 13h30 : Course 2 - Finales 16h : Course par équipe de 3 17h : Remise des récompenses

Informations courses de slalom FFCK

Organisateur :

Pont d'Ouilly Loisirs – Section Canoë-Kayak

R1: Benjamin Thiboust, Benjamin.thiboust@pontdouilly-loisirs.com, 06.26.25.17.59

JA: Samedi : 2
Dimanche : 2

Date :

Samedi 25 et Dimanche 26 janvier 2020.

Lieu :

Bassin de la Potiche, Lieu-dit la Potiche 14690 Pont d'Ouilly.

Catégories :

De Minime à Vétéran, Pagaie jaune minimum obligatoire.

Inscriptions :

Individuel : par internet, sur le site de la FFCK avant le lundi 20 janvier à 23h59. Limité à 200 embarcations le samedi. Droit d'inscription : **6€/embarcation/course** à l'ordre du CRNCK ; chèque de caution (pour les dossards) : **50€ à l'ordre du CRNCK**.

Course par équipe : [Lien pour l'inscription de l'équipe !](#)

➔ **Infos Slalom Extrême, ci-dessous !**

Jugement :

- 1 juge à partir de 3 embarcations ;
- 2 juges au-delà de 12 embarcations.

Accès aux finales :

- Finale A : 50% des partants des qualifications
- Finale B : les autres partants des qualifications.

Sécurité :

- Règlement FFCK 2020, une vérification sera effectuée avant le départ.

Restauration :

Dès le samedi midi, profitez de la buvette du club : Sandwichs froids, chauds (saucisse, merguez), frites, crêpes, boissons froides et chaudes...

Samedi soir : le club vous propose un repas chaud « Pasta Party » à 6€
Plats de pâtes bolognaise/ carbonara + 1 dessert + 1 boisson (service dès 18h)
➔ La pré-réservation d'un repas comprend l'inscription pour le Slalom Extrême !

[Réservation restauration en ligne ICI](#)

Informations Slalom Extrême

La course du Slalom Extrême nocturne se déroulera le samedi 2 février de 19h à 21h sur le bassin de la Potiche !

Les pré-inscriptions sont **jusqu'au Mercredi 22 janvier**.

Cette course est limitée à 60 participants !

De nombreux lots sont à gagner !

Tarif : 1€ (2€ si inscription sur place) ; à

payer, au plus tard, lors du retrait des dossards le samedi matin.



➔ **En réservant un panier repas chaud, l'inscription au Slalom Extrême est comprise !**
(Lien ci-dessus)

Règlement pour la participation :

- Catégorie minimum : Cadet 2 (en 2020)
- Licencié FFCK 2020
- **Pagaie verte Eaux Vives minimum**
- Ouverts aux embarcations **K1D et K1H**
- Droit d'inscription : 1€ (2€ si inscription sur place) ; l'inscription sera définitive au paiement !
➔ **Inscription via le lien en bas de la page !**

Règlement de course :

- Les embarcations de type « Spy » sont fournies par l'organisation ;
- Le Code du Sport sera appliqué (chaussons, gilets et casque) ;
- Départ par vague de 4 à 5 participants ;
- Les 2 premiers de chaque vague seront qualifiés au tour suivant et de cette manière à chaque vague jusqu'en finale ; Elimination directe !
- Deux podiums seront récompensés : K1D et K1H.



Le parcours :

- le départ sera matérialisé et le placement de chaque compétiteur sera effectué par tirage au sort.
- Le parcours sera un slalom entre des bouées jaunes suspendues.
- La Ligne d'arrivée sera matérialisée.

Les contacts entre les compétiteurs :

- Tous les contacts seront autorisés hormis les contacts avec le corps (tête-tronc-bras)

Le club organisateur se réserve le droit de modifier les horaires et le déroulement de la course en fonction du nombre de participants et des conditions météorologiques.

[Pré-inscription en Ligne Slalom Extrême Ici](#)

L'accès aux sites

La base de plein air :

Par Caen :

Périphérique Sud, Sortie 13 (Falaise)

A proximité de Falaise, Sortie 11 (Pont d'Ouilly)

Dans Pont d'Ouilly, après le Pont, 1^{ère} à gauche (Flers)

La base de plein air se trouve sur la droite après le camping



Par Rennes :

Sur l'A84, sortie 43 (Aunay sur Odon)

A Aunay sur Odon, prendre direction Thury

A Thury, prendre direction Condé sur Noireau

Au lieu dit « le Fresne » prendre direction Pont d'Ouilly

A Pont d'Ouilly, tournez à droite avant l'église (Flers)

La base de plein air se trouve sur la droite après le camping



Bassin de Slalom d'Eaux Vives

A Pont d'Ouilly, prendre direction Condé sur Noireau (route touristique) ; A gauche en montant à la patte d'oie

Au lieu-dit La Potiche, le bassin se situe sur la gauche

Le stationnement est autorisé au bord de la route dans le sens Pont d'Ouilly-Condé sur Noireau.

Les hébergements

À Pont d'Ouilly :

Gîte de la Potiche - 36 places : 02.31.69.86.02

Hôtel du Commerce : 02.31.69.78.08

Hôtel de la Place : 02.31.69.40.96

À Ménil Hubert (5min) :

La Valette - 24 places - 02.31.69.27.70

À Ménil Villement (5min) :

Lemunier : 02.31.69.91.23

À Bréel (10min) :

Gîte de Bréel - 31 places - 02.31.69.13.13

À St Philibert (10min) :

Gîte de Saint Philibert sur Orne - 11 places - 02.31.69.131.13

À Clécy (15min) :

Cantelou - 19 places - 02.31.69.72.72

Relais du Grand Camps: 02.31.69.69.06

CPN Lionel Terray- Gîte de + de 30 places: 02.31.69.72.82

À Falaise (15min) :

Hotel Ibis - 02 31 90 11 00

À Flers (25min):

Etap hotel - 08 92 68 30 91

Chambres d'Hôtes:

À Pont d'Ouilly :

Mme BERTRAND - 02 31 67 37 93

M. et Mme LEBATARD - 02 31 69 81 65

Contacts

Pont d'Ouilly Loisirs - Section Canoë-Kayak

11 rue du stade René Vallée

14690 Pont d'Ouilly

Tel : 02.31.69.86.02 ou 06.26.25.17.59

accueil@pontdouilly-loisirs.com / ck@pontdouilly-loisirs.com

Site internet : www.pontdouilly-loisirs.com / Facebook : Pont d'Ouilly Loisirs

Nos partenaires

